Découvrez une bulle de bien-être
SO SPA
Lundi au samedi 10h-20h
Nocturne le vendredi jusqu'à 21h
Dimanche 10h-19h
Pour tous soins achetés un produit Fustiger OFFERT
36, boulevard Charles Livon - 13007 Marseille - 04 91.15.59.39
www.sofitel-marseille-vieuxport.com - H0842-fh@sofitel.com

LOSC 3 - OM 0

Naufrage dans le Nord Sports

La Provence

N° 7779 — Marseille — Lundi 1er octobre 2018

On ne vous oublie pas

TERRORISME Il y a tout juste un an, Laura et Mauranne étaient assassinées sur le parvis de la gare Saint-Charles dans une attaque revendiquée par Daech. Gérard Collomb y dévoilera ce matin une plaque du souvenir P.2&3

/PHOTO DR

L'ÉDITO

Vous n'êtes pas seuls

Par Philippe SCHMIT

Il n'y a de pire épreuve dans une vie de parents que de perdre un enfant. C'est toujours inacceptable. L'arrachement est viscéral, d'une violence inouïe. Aujourd'hui, Marseille où survint l'attentat contre les deux étudiantes, Éguilles le paisible village de Mauranne où la rejoignait sa cousine Laura, et toute notre région alors frappée de stupeur par le déchaînement de la barbarie islamiste sur le parvis de la gare Saint-Charles doivent se souvenir de ce funeste dimanche 1er octobre 2017.

Les mots sont pauvres, évanescents, mais c'est tout ce que nous avons pour dire à la famille de ces enfants radieuses que tant de gens pensent à elles. À la faculté de médecine de la Timone où un chêne sera planté, dans les hôpitaux marseillais, à Éguilles sans doute, des inconnus évoquent parfois avec une profonde compassion ces "petites". Comme futurs médecin et infirmière, Mauranne et Laura s'étaient engagées sur un chemin difficile et merveilleux à la fois, car au service de leur prochain. Un assassin les a empêchées d'accomplir cette vocation. De Paris à Nice, de Saint-Étienne du-Rouvray à Trèbes, la France a tissé une puissante communion de pensée nationale pour les victimes du terrorisme. La Provence non plus n'oublie pas ses enfants.

Bienheureux abbé Fouque

MARSEILLE Le fondateur de l'hôpital Saint Joseph, surnommé le saint Vincent de Paul marseillais, a été béatifié hier en la cathédrale de la Major. Une première pour le diocèse. /PHOTO G. ROBERT **Dernière page**

FICHE DE PAIE, GAZ...
Ce qui change pour vous au 1er octobre P.V

/PHOTO DR

POLITIQUE À ST-MARTIN
Macron au contact des habitants en colère P.IV

INDONÉSIE
Plus de 800 morts, premiers pillages P.VI

NOTRE PAGE SANTÉ
Fini les chimios pour les cancers du sein ? P.30

MARSEILLE OPÉRATION DE NETTOYAGE
Des chiens ébouseurs des mers P.5

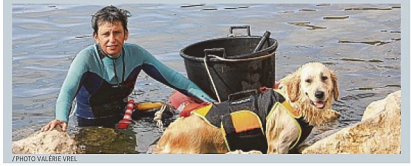

/PHOTO VALÉRIE VREL

ÉVÉNEMENT À PARIS
Le Mondial de l'auto a 120 ans ! P.VII

/PHOTO DR

D 20205 - 180 - 1,20 €

La Provence

La cérémonie a également été suivie à l'extérieur de la cathédrale où il y avait presque autant de monde qu'à l'intérieur. Dans les premiers rangs, on pouvait apercevoir des personnalités politiques. /PHOTOS GEORGES ROBERT

L'abbé Fouque, ce "bienheureux"

La béatification de l'abbé Fouque (1851-1926) a été célébrée en la cathédrale de Marseille. Une première dans le diocèse

Quand le rideau est tombé hier vers 16h30, au fond de la cathédrale de La Major, dévoilant le portrait de l'abbé Jean-Baptiste Fouque, on a pu entendre une longue salve d'applaudissements aussi chaleureux que fervents. L'église marseillaise n'était pas assez grande pour contenir la foule des croyants venus souvent de loin, pour assister à cet événement dont la portée a une résonance nationale.

Ce n'est pas tous les jours qu'un diocèse, fût-il marseillais, a la chance de voir l'un de ses plus dignes représentants, béatifié. Drapeaux aux couleurs des différentes régions de France, ordres et congrégations représentant la diversité de l'Église, cérémonial scrupuleusement respecté et d'une efficace sobriété, tout a été mis en œuvre pour que cette cérémonie religieuse soit à la hauteur des attentes des fidèles. De nombreuses personnalités civiles et militaires et des émissaires de premier rang dans le monde de l'Église s'étaient donné rendez-vous. La cérémonie de béatification était présidée par le cardinal Giovanni Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour la cause des saints, représentant du pape François.

"Le diocèse de Marseille demande humblement à Sa Sainteté le pape François de bien vouloir inscrire parmi les bienheureux le vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste Fouque, prêtre du diocèse de Marseille", a déclaré à son attention et sur un ton solennel Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France. Le désormais "bienheureux" Fouque, dont l'image était montrée ensuite au public, a donc rejoint la longue liste de ceux dont l'Église a honoré un parcours ayant valeur d'exemple.

La cérémonie de béatification a été présidée par le cardinal Giovanni Becciu (à droite), représentant du pape François. /PHOTO GEORGES ROBERT

Jean-Baptiste Fouque, que l'on a appelé *"le saint Vincent de Paul marseillais"* ou *"le témoin de la charité"*, accède ainsi à une place de choix dans le monde de l'Église, moins d'un siècle après sa disparition. Comme l'a laissé entendre le postulateur de sa cause, Mgr Bernard Ardura, l'abbé Fouque *"affirmait que tout est possible à celui qui a la foi"*. Une foi qui, à défaut de bousculer les montagnes, déplace encore aujourd'hui les foules à Marseille.

Pour Mgr Pontier, *"sa béatification est, pour l'Église, une sorte de réveil, un appel à une plus grande générosité et à l'attention envers les plus fragiles"*. Une attention qui doit redoubler d'efforts à une époque où la solidarité n'est pas toujours la première des priorités mise en avant.

Philippe FANER

Jean-Baptiste Fouque, une œuvre de partage

De son père docker, il a gardé le sens de l'effort, le goût de la solidarité et le besoin impérieux du partage. Sa mère, elle, l'a éduqué très tôt à la religion et aux valeurs qu'elle véhicule. Né à Marseille en 1851, Jean-Baptiste Fouque a été formé à l'école du père Timon-David, fondateur de l'Œuvre de la jeunesse ouvrière, pour qui il a une réelle et profonde admiration. Ordonné prêtre en 1876, il sera vicaire dans le quartier de Sainte-Marguerite, avant d'aller officier à Auriol, puis à la Major et à la Sainte-Trinité où restera en place jusqu'à sa mort. Inscrit dans le catholicisme social, Jean-Baptiste Fouque fonde sa première œuvre en 1892 : c'est la naissance de l'Enfance délaissée, transférée deux ans plus tard sous le nom de Maison des Saints-Anges. À la fois visionnaire et pragmatique, soucieux de sortir de la détresse les enfants les plus délaissés, il va compter sur les laïcs les plus riches pour pouvoir construire ses fondations. Et étendre, au fil du temps l'accomplissement de son œuvre. Autant dire que ce qu'il laisse derrière lui après sa mort est immense. Plus d'un siècle et demi après sa disparition, ses fondations accueillent encore des êtres fragilisés par les soubresauts et aléas de la vie. Ils ont pour noms Les Saints-Anges, Centre Jean-Baptiste Fouque, Foyer Concorde, Rocheffonds, IME Les Écureuils, IME Saint-Ange, l'Espace Galatea, la Maison de retraite la Salette-Montval, le Foyer Marengo, l'école Perrin sainte-Trinité, l'Hôpital Saint-Joseph… L'association Fouque, œuvre créée en 1892, est l'un des fruits de cet héritage. Elle rassemble neuf établissements sur 52 sites dans la région Paca. Tout au long de l'année, elle prend en charge 650 enfants âgés de 2 à 21 ans, tous en grande difficulté sociale ou en situation de handicap. L'association Fouque se charge d'apporter le soutien matériel, éducatif et psychologique dont ils ont besoin. Conscient des obstacles qui se poseraient sur son chemin, Jean-Baptiste Fouque avait coutume de dire : *"Les difficultés ne manqueront pas, mais quand vous serez à l'ouvrage, dans le bain, alors les moyens viendront."* Une parole de visionnaire, que tous ceux qui s'emploient à faire vivre son œuvre, conjuguent au quotidien.

L'ÉCLAIRAGE

Béatification ne veut pas dire canonisation

C'est avec le pape Sixte V, en 1588, que les deux procédures, béatification et canonisation, sont devenues distinctes. Même si l'une et l'autre relèvent au final, du pouvoir pontifical. Quelles sont les différences entre les deux ? La béatification est l'acte solennel par lequel le pape déclare qu'un culte public peut être accordé à un serviteur de Dieu. Décret dans un premier temps, la déclaration de béatification s'est entourée, au fil des siècles, d'une cérémonie qui a pris de plus en plus d'ampleur. Depuis 1971, celle-ci était normalement présidée par le pape. Mais en 2005, Benoît XVI a décidé que les béatifications pouvaient être célébrées par un représentant nommé par le pape. Et c'est encore depuis ce pontificat que les béatifications peuvent se tenir dans les églises "locales", et non plus à Rome, au Saint-Siège.

La canonisation, elle, est l'acte par lequel le pape déclare qu'un serviteur de Dieu, qui compte déjà parmi les "Bienheureux", est inscrit au catalogue des saints. Avec la béatification, c'est le culte d'un nouveau "bienheureux" qui est concédé à une cité, un diocèse, une région ou une famille religieuse. Avec la canonisation, le culte s'étend à toute l'Église. Dans un cas comme dans l'autre, un miracle doit avoir été accompli. Pour la béatification de l'abbé Fouque, c'est Mgr Bernard Ardura, postulateur de la cause en béatification qui a porté le dossier devant les groupes d'experts du Vatican. En 2016, le pape François a proclamé l'abbé Fouque "vénérable". L'année suivante, une commission de médecins s'est prononcée sur la guérison "extraordinaire" de Mme Grassi. Cette Marseillaise, originaire du quartier de Sainte-Anne souffrait d'un grave ulcère à l'estomac. Devant son état qui se dégradait, les médecins de l'hôpital Saint-Joseph restaient pessimistes. En 1926, elle prie l'abbé Fouque qui vient de mourir. Des années après, à Lourdes, elle l'invoque encore dans ses prières. Sa guérison est alors totale. Le bureau médical des sanctuaires de Lourdes authentifie sa guérison en 1933. Le miracle est reconnu en 2017.